

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messenger suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 2

Artikel: La Chambre de commerce suisse en France : changement à la direction : ses activités

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

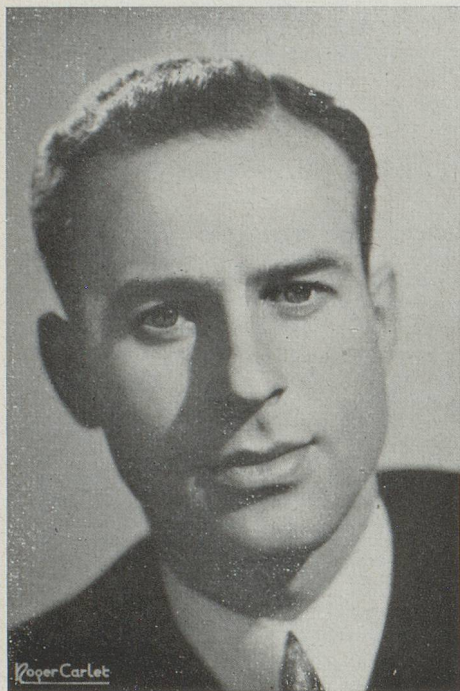
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CHAMBRE DE COMMERCE

CHANGEMENT A LA DIRECTION



JEAN DE SENARCLENS

La Chambre de Commerce Suisse en France a des contacts très fréquents avec la colonie helvétique de la capitale, soit par des relations d'affaires, soit par les manifestations qu'elle organise et dont le cycle de conférences qu'elle mène cet hiver sur l'unification économique de l'Europe, avec succès, n'est pas une des moindres.

Aussi le changement qui vient de se produire à la tête de cette importante Compagnie n'est-il pas sans toucher tout particulièrement nos

compatriotes établis à Paris. M. Jean de Senarclens vient, en effet, de quitter la direction générale de la Chambre de Commerce Suisse en France pour assumer de nouvelles fonctions à la direction de la maison Paillard S.A. à Yverdon. M. de Senarclens était entré à la Chambre de Commerce en 1945 et y dirigea, avec la plus grande compétence, les services d'information ; le 1^{er} janvier 1949, il était nommé directeur général et occupa depuis lors ce poste où il mit en valeur ses nombreuses qualités. Travailleur acharné, il fut, pendant huit ans un « jeune » directeur d'un dynamisme inépuisable et créa dans les services de la Chambre de Commerce un véritable esprit d'équipe. Il donna un essor nouveau à la Revue économique franco-suisse, et créa l'annuaire franco-suisse et le bulletin hebdomadaire d'information qui rendent de précieux services aux membres de cette compagnie.

D'un sens diplomatique averti, il consacra tous ses efforts au développement des échanges commerciaux entre la France et la Suisse.

Son départ cause de vifs regrets à la Chambre de Commerce, dans la colonie et parmi ses amis français.

Depuis le 1^{er} janvier 1957, la direction générale de la Chambre de Commerce est assumée par M. Paul Gilliland, à la fois Vaudois et Genevois, comme son prédécesseur. M. Gil-



PAUL GILLIAND

liand est licencié ès sciences politiques de l'Université de Genève ; après avoir été rédacteur au *Journal de Genève*, il a été pendant quatre ans secrétaire à l'Office Suisse d'Expansion Commerciale à Lausanne. Il fut enfin attaché à la direction commerciale d'une importante entreprise industrielle vaudoise. Assuré du dévouement de ses collaborateurs et fort de son enthousiasme, il saura mettre ses riches qualités au service de la cause que défend la Chambre de Commerce Suisse en France.

SUISSE EN FRANCE

SES ACTIVITÉS

...Chacun sait, bien entendu, que nous sommes à la disposition de nos membres pour examiner avec eux, chaque fois qu'une démarche doit être entreprise auprès d'une administration française ou suisse, la meilleure façon de défendre leurs intérêts. Chacun sait aussi qu'un service spécial est chargé, à notre siège, de présenter et de suivre les demandes de licences d'importation et d'exportation de nos membres, de même que leurs demandes de transferts financiers, auprès des services ministériels compétents.

Mais peut-être tous nos adhérents ne réalisent-ils pas que nous disposons, à Paris et en Suisse, d'un service juridique parfaitement organisé, confié à des avocats hautement qualifiés et actifs. Ce service peut se charger, soit de recouvrer des créances litigieuses, soit d'arbitrer les différends commerciaux, soit de délivrer des consultations sur des questions juridiques ou fiscales. Il peut économiser à nos membres beaucoup de soucis, de temps et d'argent.

Peut-être aussi tous nos adhérents ne songent-ils pas, avant d'engager une affaire avec une personne ou une entreprise de l'autre côté de la fron-

tière, à nous consulter sur l'honorabilité et la surface de leur correspondant. Nous pouvons, en leur fournissant des renseignements commerciaux, éviter de graves mécomptes.

Peut-être enfin, beaucoup de nos membres hésitent-ils à nous confier leurs problèmes d'ordre purement commercial : étude sommaire du marché de tel ou tel produit, organisation d'un réseau de vente, choix d'un agent ou d'un représentant.

Notre Chambre de Commerce n'est pas et ne veut pas devenir un but en elle-même. Sa raison d'être est de servir ses membres ; ceux-ci doivent trouver, dans l'aide directe ou indirecte qu'elle leur apporte, la justification de leur appui. C'est pourquoi, à côté des efforts que nous poursuivons sur un plan général pour favoriser le développement des échanges entre la France et la Suisse, nous cherchons constamment de nouveaux services à leur rendre, de nouveaux domaines dans lesquels nous puissions faciliter leur activité et alléger leurs soucis...

(Extrait de l'un des éditoriaux de la Revue de la Chambre de Commerce Suisse).

9.000, etc... En Amérique, ils sont 41.000, dont 16.000 aux Etats-Unis, 7.000 en Argentine, 7.000 au Canada, 5.000 au Brésil, etc... En Afrique, les Suisses sont près de 10.000, établis pour la plupart en Afrique du Nord. En Océanie ils ne sont que 2.200 et en Asie moins encore : à peine 2.000. Les colonies suisses à l'étranger ont créé treize écoles, soit sept en Italie, une en Espagne, deux en Egypte et trois en Amérique du Sud.

★ ★ ★

Bâle, la cité rhénane, accueillera pour la 41^e fois dans ses murs, du 27 avril au 7 mai 1957, la Foire suisse d'échantillons qui a battu tous les records en 1956, avec 750.000 visiteurs de 86 pays et 30.000 acheteurs étrangers. 21 halls d'exposition où une large place est faite, entre autres, à l'industrie horlogère, aux machines, sans oublier l'élégant pavillon consacré à la mode suisse « Créations » et « Madame-Monsieur », donneront un aperçu général et complet de l'activité industrielle d'un pays pauvre en matières premières, mais connu dans le monde entier par la qualité de sa production.

L'affiche de la Foire et les imprimés sont inspirés d'un projet d'Herbert Leupin, un graphiste suisse de réputation internationale, qui a su mettre en valeur, à côté de l'emblème de la Foire, constitué par le casque de Mercure sommé de la croix fédérale, la devise de cette importante manifestation « Au centre de l'intérêt économique ».

NOUVELLES DE SUISSE

☆ ☆ ☆

La « Quatrième Suisse » abrite plus de 166.000 compatriotes qui ont contribué, pour une notable part, à asseoir le renom de leur patrie au-delà de ses frontières par leur activité et leurs qualités. C'est naturelle-

ment dans les pays européens qu'ils sont le plus nombreux. La France exerce sur eux une attraction particulière : 56.000 Suisses y vivent ; viennent ensuite l'Allemagne, 16.000 ; l'Italie, 12.000 ; la Grande-Bretagne,

